

Votre agent Generali

QUEL EST SON STATUT ?

Un agent général d'assurance exerce une profession libérale réglementée. Il est à la fois un chef d'entreprise et un mandataire d'une ou plusieurs entreprises d'assurance. L'agent général GENERALI travaille avec les sociétés GENERALI VIE, GENERALI IARD et l'ÉQUITÉ, pour lesquelles il distribue et gère les contrats.

- En tant que chef d'entreprise, il finance, dirige et développe une agence générale d'assurance.
- En tant que profession libérale réglementée, il apporte à sa clientèle un conseil et une expertise en assurance auprès des clients particuliers, professionnels et entreprises.

A ce titre, il bénéficie d'un soutien commercial et technique actif de la part de ses compagnies mandantes.

Dénomination sociale **Agence GENERALI TAHITI** Capital social _____

N° immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) _____ N°Siren _____

Domiciliée : **15 Rue Paul Gauguin – BP 477 – 98713 Papeete – Tahiti**

Immatriculation au registre tenu par l'ISPF **770 685**

Le capital social de Agence GENERALI TAHITI est détenu à hauteur de **100%** par **LE BRIS – ASIN – DEMORTIER**.

QUELLES SONT LES VALEURS D'UN AGENT GENERALI ?



Excellence et expertise

Il est régulièrement formé sur les produits d'assurance et les obligations réglementaires ou fiscales.

Proximité

C'est un acteur de votre ville ; il est intégré au tissu économique local.

Conseil et suivi sur la durée

Il fournit des conseils sur les produits d'assurance au moment de la souscription et en tant que de besoin, tout au long de la vie du contrat.

Il est votre interlocuteur privilégié.

COMMENT SON ACTIVITÉ EST-ELLE CONTRÔLÉE ?



La profession d'agent général est réglementée.

Votre Agent général est soumis au contrôle de l'**Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR)**

4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

COMMENT FAIRE VALOIR VOS DROITS SI VOUS N'ÊTES PAS SATISFAIT ?



Votre agent est votre interlocuteur privilégié.

Toute réclamation relative à la gestion de votre contrat, vos cotisations ou vos sinistres, est adressée en priorité à votre interlocuteur habituel à l'agence qui est en mesure de vous apporter une réponse. Si la réponse qui vous est fournie ne vous satisfait pas, et conformément à l'article R520-1 du code des assurances, vous pouvez adresser une réclamation écrite à l'adresse suivante :

**Generali - Service Réclamations - TSA 70100
75309 Paris Cedex 09**
servicereclamations@generali.fr

Par ailleurs, vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'assurance pour tous litiges résultant de l'exécution du contrat d'assurance - www.mediation-assurance.org.

COMMENT EST-IL RÉMUNÉRÉ ?

Generali lui verse des commissions fixes et variables ainsi que d'éventuels avantages non monétaires sur les produits qu'il distribue.



Protection des données personnelles

Vos droits en cas de prospection commerciale

Mis à jour en juin 2020

Identification du responsable de traitement

Cette clause a pour objet de vous informer de manière plus détaillée des traitements de données à caractère personnel vous concernant mis en œuvre par GENERALI IARD, GENERALI VIE et L'ÉQUITÉ en tant que responsables de traitement.

Les finalités du traitement et les bases juridiques du traitement

Les données ont pour finalité de satisfaire à votre demande et de permettre la réalisation de prospection commerciale, de mesures précontractuelles, y compris de profilage sous réserve de votre consentement ou de votre droit d'opposition. À ce titre, elles pourront être utilisées à des fins d'études statistiques et actuarielles, de gestion des réclamations et contentieux, d'examen, d'appréciation, de contrôle et de surveillance du risque, et de respect des obligations légales, réglementaires et administratives. Ces informations pourront également être utilisées comme explicité ci-dessous pour permettre la lutte contre la fraude à l'assurance. Vous trouverez ci- dessous les bases juridiques correspondant aux finalités de traitement :

Les bases juridiques	Finalités de traitement
Exécution de mesures précontractuelles	Réalisation de mesures précontractuelles telles que délivrance de conseil, devis ... Gestion des réclamations et contentieux
Obligations légales	Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme Respect des obligations légales, réglementaires et administratives
Intérêt public	Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
Intérêt légitime	Lutte contre la fraude afin de protéger les intérêts de l'ensemble des parties non fraudeuses au contrat Prospection commerciale afin de vous permettre de bénéficier d'une couverture d'assurance aussi complète que possible et de bénéficier de produits ou services contribuant à votre demande de protection. Etudes statistiques et actuarielles Amélioration continue des offres et process

Informations complémentaires dans le cadre des données personnelles vous concernant et non collectées auprès vous.

- **Catégorie de données susceptibles de nous être transmises :**
 - État civil, identité, données d'identification, situation familiale
 - Données de localisation
 - Information d'ordre économique et financier

- **La source d'où proviennent les données à caractère personnel :**

Ces données peuvent être obtenues dans le cadre d'opération de parrainage, auprès des partenaires des responsables de traitement, d'organismes professionnels ou d'autorités administratives.

Clause spécifique relative à la fraude

Vous êtes également informé que GENERALI IARD, GENERALI VIE et L'ÉQUITÉ mettent en œuvre un dispositif ayant pour finalité la lutte contre la fraude à l'assurance pouvant, notamment, conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude, inscription pouvant avoir pour effet un allongement de l'étude de votre dossier, voire la réduction ou le refus du bénéfice d'un droit, d'une prestation, d'un contrat ou service proposé par GENERALI IARD, GENERALI VIE et L'ÉQUITÉ.

Dans ce cadre, des données personnelles vous concernant (ou concernant les personnes parties ou intéressées au contrat) peuvent être traitées par toutes personnes habilitées intervenant au sein des services de GENERALI IARD, GENERALI VIE et L'ÉQUITÉ. Ces données peuvent également être destinées au personnel habilité des organismes directement concernés par une fraude (autres organismes d'assurance ou intermédiaires ; organismes sociaux ou professionnels ; autorités judiciaires, médiateurs, arbitres, auxiliaires de justice, officiers ministériels ; organismes tiers autorisés par une disposition légale et, le cas échéant, les victimes d'actes de fraude ou leurs représentants).

Clause spécifique relative aux obligations réglementaires et à l'intérêt public

Dans le cadre de l'application des dispositions du code monétaire et financier, le recueil d'un certain nombre d'informations à caractère personnel est obligatoire à des fins de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

De plus, l'article 43 de la Directive (UE) 2015/849 du 20 mai 2015 modifié par la directive (UE) 2018/843 du 30 mai 2018 prévoit que la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme est également considérée comme une question d'intérêt public au sens du Règlement Européen 2016/679 (RGPD).

Dans ce cadre, vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07

Les destinataires ou les catégories de destinataires

Les données vous concernant pourront être communiquées en tant que de besoin et au regard des finalités mentionnées ci-dessus, aux entités du Groupe Generali, ainsi qu'à des partenaires, intermédiaires, réassureurs et assureurs concernés, organismes professionnels, organismes sociaux des personnes impliquées, sous-traitants et prestataires, dans la limite nécessaire des

tâches leur incombant ou qui leur sont confiées. Par ailleurs, en vue de satisfaire aux obligations légales et réglementaires de GENERALI IARD, GENERALI VIE et L'ÉQUITÉ pourront communiquer des données à caractère personnel à des autorités administratives et judiciaires légalement habilitées.

Au titre de la prévention de lutte anti-blanchiment et du financement du terrorisme, ces données pourront également être partagées entre les entités juridiques du Groupe pouvant se situer au sein et hors de l'Union Européenne, aux fins d'enrichir leurs processus de filtrage locaux et de mettre en œuvre une approche commune sur la classification des risques clients dans l'ensemble du Groupe.

Localisation des traitements de vos données personnelles

Le groupe Generali France a adopté des normes internes en matière de protection des données et de sécurité informatique afin de garantir la protection et la sécurité de vos données.

Aujourd'hui, les data centers du groupe Generali France sont localisés en France, en Italie et en Allemagne, sur lesquels sont hébergées vos données.

S'agissant des traitements réalisés hors du Groupe Generali France par des partenaires externes, une vigilance toute particulière est apportée quant à la localisation des traitements, leur niveau de sécurisation (opérationnel et technique) et le niveau de protection des données personnelles du pays destinataire, afin de garantir un niveau de protection optimal.

Les traitements réalisés aujourd'hui hors de l'Espace Economique Européen concernent des traitements liés à certains types d'actes de gestion, d'envoi ponctuels d'e-mails ou de SMS, la supervision d'infrastructures ou la maintenance de certaines applications. Ces traitements opérés depuis des pays tiers font l'objet d'un encadrement juridique (Clauses Contractuelles Types, Règles d'entreprise contraignantes).

Ces documents sont disponibles sur demande écrite auprès du Délégué à la Protection des Données du Groupe Generali France, à l'adresse suivante : droitdaces@generalif.fr

Les durées de conservation

Vos données personnelles en qualité de prospect sont susceptibles d'être conservées pendant un délai de 3 ans à compter de leur collecte sous réserve des obligations légales et réglementaires de conservation.

L'exercice des droits

Dans le cadre du traitement que nous effectuons vous disposez dans les conditions prévues par la réglementation :

- **d'un droit d'accès** : Vous disposez du droit de prendre connaissance des données personnelles vous concernant dont nous disposons et demander à ce que l'on vous en communique l'intégralité.
- **d'un droit de rectification** : Vous pouvez demander à corriger vos données personnelles notamment en cas de changement de situation.
- **d'un droit de suppression** : Vous pouvez nous demander la suppression de vos données personnelles notamment lorsque ces dernières ne sont plus nécessaires ou lorsque vous retirez votre consentement au traitement de certaines données sauf s'il existe un autre fondement juridique à ce traitement ;
- **du droit de définir des directives** relatives au sort de vos données personnelles en cas de décès.

- **d'un droit à la limitation du traitement** : Vous pouvez nous demander de limiter le traitement de vos données personnelles
- **d'un droit à la portabilité des données** : Vous pouvez récupérer dans un format structuré les données que vous nous avez fournies lorsque ces dernières sont nécessaires au contrat ou lorsque vous avez consenti à l'utilisation de ces données. Ces données peuvent être transmises directement au responsable du traitement de votre choix lorsque cela est techniquement possible.
- **droit de retrait** : Vous avez le droit de retirer le consentement donné pour un traitement fondé sur cette base. Ce retrait vaut pour l'avenir et ne remet pas en cause la licéité des traitements déjà effectués. Il est susceptible de rendre l'exécution du contrat impossible sans être pour autant une cause de résiliation reconnue par le droit des assurances.
Cependant, le retrait de données nécessaires à l'exécution du contrat et notamment au contrôle de la pertinence des engagements réciproques, est susceptible de rendre impossible l'exécution du contrat, dès lors que ces données participent du consentement des parties à la contractualisation.
Dans une telle hypothèse, cette impossibilité d'exécution peut être une cause contractuellement définie de déchéance de garantie.
- **droit d'opposition** : Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données personnelles notamment concernant la prospection commerciale à l'adresse ci-après.

Vous pouvez exercer vos droits sur simple demande en l'accompagnant d'une copie d'un titre d'identité à l'adresse droitdaces@generali.fr ou à l'adresse postale suivante Generali-Conformité - TSA 70100 75309 Paris Cedex 09.

Droit d'introduire une réclamation

Par ailleurs, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 Place de de Fontenoy- TSA 80715-75334 PARIS CEDEX 07.

Profilage et prise de décision automatisée

Dans le cadre d'opérations de prospection et afin de vous permettre de bénéficier d'une couverture d'assurance aussi complète que possible et de bénéficier de produits ou services contribuant à vos besoins de protection en matière d'assurance, certaines données vous concernant ou concernant les risques à assurer, peuvent ou pourront entraîner des décisions automatisées ou fondées sur le profilage, consistant notamment à vous adresser certaines offres commerciales.

Vous disposez d'un droit d'opposition à recevoir des offres commerciales ainsi que du droit de vous opposer au profilage de vos données lié à la prospection que vous pouvez exercer à l'adresse ci-dessus.

Coordonnées du Délégué à la Protection des Données Personnelles

Pour toute demande, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données Personnelles à l'adresse Generali - Conformité - Délégué à la protection des données personnelles - TSA 70100 75309 Paris Cedex 09 ou à l'adresse électronique droitdaces@generali.fr.